

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1989

COMPTE RENDU

L'Assemblée Communale s'est réunie le 6 novembre 1989 à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Robert SCHWINT, Député-Maire.

Étaient présents : M. SCHWINT, M. BOICHARD, M. de SURY, Mme VIEILLE-MARCHISET, M. MILLE, M. PONÇOT, Mme MADER, M. HUMBERT B., M. HIRSCH, M. RUEFF, M. BAUDIER, M. ANTONY, M. VUILLEMIN, M. FUSTER, M. MATHIEU, M. BARETJE, M. RÉGNIER, M. JEANNEROT, M. MEUNIER, M. LAGRANGE, M. FOUSSERET (jusqu'à la question n° 25), M. MAGNIN, Mme TETU, M. JUSSIAUX, Mme BULTOT, M. LIME, Mme DUFAY, M. FERRÉOL, Mme KUNSTLER, M. TISSOT, M. JEANNIARD, M. LIEVREMONT, M. GALLAT, Mme CUENIN, M. ANGUENOT, M. RAGOT, M. TOURRAIN M. JACQUEMIN, M. MOUROT, M. MAILLARD, M. GRAPPIN, Mme DUVERGET, M. SALOMON, M. TABOURNOT, M. HUMBERT J.F. (jusqu'à la question n° 11c), M. BAS, M. NACHIN, Mme FOLSCHWEILLER, M. ROUSSEAUX (jusqu'à la question n° 11c).

Étaient absents : M. FOUSSERET (à partir de la question n° 25), M. PIERLOT, M. DAHOUI, Mme CHRISTELLE, Mlle ZILLI, M. HUMBERT J.F. (à partir de la question n° 11c), M. VIALATTE, M. ROUSSEAUX (à partir de la question n° 11c).

Secrétaire : M. RAGOT.

Procurations de vote :

Mandants : M. FOUSSERET (à partir de la question n° 25), M. PIERLOT, M. DAHOUI, Mme CHRISTELLE, Mlle ZILLI, M. HUMBERT J.F. (à partir de la question n° 11c), M. ROUSSEAUX (à partir de la question n° 11c).

Mandataires : M. SCHWINT (à partir de la question n° 25), Mme BULTOT, Mme CUENIN, M. GALLAT, M. BAUDIER, M. TABOURNOT (à partir de la question n° 11c), Mme FOLSCHWEILLER (à partir de la question n° 11c).

* * * * *

Avant de passer à l'examen des différents points inscrits à l'ordre du jour, M. le Député-Maire a salué la présence d'une délégation soviétique composée du Maire de la ville de PEREZLAVL-ZALEESSKI, du Directeur et de chercheurs de l'Institut de Recherche sur l'Écologie, qui est liée à l'Académie des Sciences de l'URSS et au Laboratoire Mondial (applaudissements).

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale a pris les décisions suivantes :

1. Autorisation au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 122.20 du Code des Communes

Adopté à l'unanimité.

2. Conseil Municipal - Modification du règlement intérieur

Cette question a fait l'objet d'un large débat auquel ont pris part Mme FOLSCHWEILLER, Mme BULTOT, M. TOURRAIN, M. NACHIN.

Mme FOLSCHWEILLER et M. TOURRAIN avaient demandé le retrait de cette question et Mme l'Adjointe BULTOT avait proposé l'amendement suivant :

Article 10 :

Le Maire ou les Adjointes et Conseillers Municipaux Délégués peuvent présenter au Conseil Municipal une communication sur un dossier dont ils ont la charge, sans débat à l'issue.

Le Conseil Municipal pourra débattre de plein droit de cette communication à la séance suivante, sur simple demande d'un Conseiller ou d'une Conseillère. La requête devra être formulée par écrit à M. le Maire au moins huit jours francs ouvrables avant le Conseil Municipal.

A l'issue du débat, M. le Député-Maire a retiré sa proposition de modification.

3. Exercice 1989 - Réduction de créances

Adopté à l'unanimité.

4. Comptabilité - Gestion active de la dette - Transformation d'un prêt de 9 MF contracté auprès du Crédit Local de France à taux révisable (index TAM) en prêt à taux révisable (index TAM à durée ajustable)

Adopté à l'unanimité.

5. Emprunt globalisé 1989 - Emprunt de 8 MF auprès du groupe CDC

Adopté à l'unanimité.

6. Garanties d'emprunt :

a) à la SEDD pour un prêt de 6,7 MF contracté auprès du Crédit Local de France (financement des travaux d'aménagement interne à la ZAC de Planoise)

Adopté à l'unanimité, M. le Député-Maire, Président de la SEDD ne prenant pas part au vote.

b) à la SEDD pour un prêt de 8,383 MF se substituant au prêt de 12 MF remboursé par anticipation (préfinancement des locaux en rez-de-chaussée d'immeubles de la ZAC de Planoise)

Adopté à l'unanimité, M. le Député-Maire, Président de la SEDD ne prenant pas part au vote.

7. Funiculaire :

a) Compte d'exploitation 1988

Adopté à l'unanimité.

b) Intégration des biens dans le budget de la Ville

Question retirée de l'ordre du jour.

8. Exercice 1989 - Transferts de crédits

Adopté à l'unanimité.

9. Exercice 1989 - Ouvertures de crédits au budget supplémentaire

Adopté à l'unanimité.

10. Comptabilité - Emploi du crédit pour dépenses imprévues - Virement de crédit intervenu postérieurement au 16/10/1989

Adopté à l'unanimité.

11. Subventions :

a) aux associations à caractère médico-social (2^{ème} répartition)

AIDES Franche-Comté	3 500 F
(exceptionnel) - création	
Collectif Drogue	3 000 F
(exceptionnel) - création	
Association Don d'Organes et Tissus Humains (ADOT)	1 580 F
(complément)	

	8 080 F

Adopté à l'unanimité.

b) aux associations du secteur Formation - Emploi des Jeunes

Maison des Chômeurs du Doubs	3 000 F
Agence de Développement Économique du Doubs (dans le cadre de l'opération ODACE)	50 000 F

	53 000 F

Adopté à l'unanimité.

a) aux sociétés sportives amateurs - 2^{ème} répartition

Adopté à l'unanimité.

CLUBS	TOTAL CLUB AUTOMNE	RELIQUAT ÉLUS
ARB	4 317,00	1 500,00
AS ALGÉRIENS	931,00	800,00
ASC ESCALE	3 416,00	1 500,00
ASC ITALIENS	931,00	500,00
ASC MONTRAPON LA BUTTE	6 522,00	3 000,00
ASC TILLEROYES	931,00	800,00
ASC VELOTTE	1 863,00	900,00
ASC DON QUICHOTTE	2 174,00	800,00
AS LES ORCHAMPS	3 106,00	1 000,00
ASPTT ATHLÉTISME	17 424,00	7 500,00
ASPTT HAND	7 020,00	2 850,00
ASPTT TENNIS DE TABLE	0,00	2 500,00
AS PORTUGAIS	2 174,00	1 000,00
ASQP BASKET	1 925,00	2 000,00
ASQP VOLLEY	13 542,00	0,00
AIGLON SPORTS	0,00	2 000,00
AMICALE CYCLISTE	2 515,00	2 500,00
AQUA SPORTS	0,00	1 000,00
ARC CLUB	869,00	1 200,00
AVENIR FOOT	1 863,00	1 500,00
BRC	962,00	0,00
BRC	22 736,00	0,00
BRC	2 857,00	0,00
BRC	1 521,00	0,00
BRC	5 676,00	190,00
BRC	204,00	0,00
BRC	5 537,00	0,00
BUC	7 020,00	350,00
BUC	0,00	500,00
BALISE 25	1 024,00	0,00
BALISE 90-25	403,00	0,00
BASE BALL CLUB	6 584,00	170,00
BESANCON BASKET CLUB	621,00	500,00
BOUSBOTTE	931,00	1 000,00
BOXE AMÉRICAINNE	0,00	500,00
BUDO CLUB	686,00	800,00
CBSG	19 723,00	5 000,00
CMB	7 888,00	500,00
CPB	3 975,00	0,00
CENTRE DE DEMI-FOND	248,00	0,00
CERCLE SUISSE	2 174,00	800,00
CLUB D'ORIENTATION COMTOIS	807,00	1 000,00
CLUB DE TIR BISONTIN	962,00	1 500,00
DOJO FRANC-COMTOIS	6 549,00	1 000,00
ESB	64 638,00	0,00

CLUBS	TOTAL CLUB AUTOMNE	RELIQUAT ÉLUS
ENTENTE CYCLISTE PLANOISE	496,00	2 000,00
ENTENTE SPORTIVE MAGELLAN	465,00	600,00
ÉTOILE SPORTIVE SAINT-FERJEUX	1 118,00	0,00
ÉTOILE SPORTIVE SAINT-FERJEUX	708,00	1 000,00
ÉTRIER BISONTIN	0,00	1 000,00
FC ANTILLAIS	931,00	800,00
FC BREGILLE	6 238,00	1 500,00
FC CHATEAUFARINE	4 037,00	2 000,00
FC FONTAINE ECU	1 242,00	500,00
FC ROSEMONT	4 348,00	2 000,00
GANT D'OR	2 049,00	500,00
INDÉPENDANTE COMTOISE	12 672,00	3 000,00
JEUNESSE DE PALENTE	0,00	2 000,00
KARATÉ CLUB	953,00	500,00
LA CITADELLE	0,00	2 000,00
LA FRANCAISE	1 925,00	1 000,00
LA SAINT-CLAUDE	5 280,00	3 000,00
LES BISONS	962,00	500,00
LES MOHAWKS	3 012,00	1 600,00
OB	22 164,00	0,00
OLYMPIC CIGOGNES	776,00	500,00
PSB	16 759,00	170,00
PSB	465,00	0,00
PSB	1 024,00	0,00
PSB	7 733,00	0,00
PSB	1 459,00	2 000,00
RING OLYMPIQUE	2 609,00	2 000,00
SNB	12 579,00	0,00
SNB	3 261,00	0,00
SNB	15 033,00	0,00
TENNIS DE TABLE PLANOISE	1 180,00	1 000,00
TRI-ACTION CLUB	2 369,00	0,00
UNSS	3 106,00	1 700,00
USEP	3 727,00	1 700,00
US PORT DOUVOT	931,00	800,00
US PRES DE VAUX	2 174,00	800,00
UNION CYCLISTE	1 149,00	2 000,00
UTINAM	7 702,00	0,00
VBCB	3 230,00	1 700,00
VESONTIO	30 291,00	0,00
VOLANT BISONTIN	4 606,00	1 000,00
TOTAUX	426 012,00	89 530,00

M. l'Adjoint FUSTER a présenté au Conseil Municipal une communication sur l'aide apportée par la Ville de Besançon aux clubs de sport de haut niveau, principalement au **club de basket-ball VESONTIO**.

M. Érick LEHMAN, au nom du club VESONTIO, en signe de protestation, a déposé le maillot du club devant M. le Député-Maire.

d) à diverses associations dans le cadre du Programme Loisirs quotidiens des Jeunes

Association Clairso	5 521 F
Association ARABESC Planoise	5 000 F
Association ARABESC Montrapon	5 000 F

Adopté à l'unanimité.

12. Programme 1989/1990 d'aménagement des rythmes de vie des enfants - Contrats État/Ville de Besançon - Convention avec l'Office Municipal des Sports

Adopté à l'unanimité.

13. Sports - Recrutement d'animateurs sportifs départementaux - Participation de la Ville

Adopté à l'unanimité.

14. Cimetière de Saint-Claude - Construction d'un crématorium - Montage juridique et financier

Adopté à l'unanimité.

15. Conférence permanente du tourisme urbain - Adhésion de la Ville de Besançon et désignation de son représentant, l'Adjoint délégué au Tourisme

Adopté à l'unanimité.

16. Association Coordination pour l'Adaptation des Loisirs Motorisés à l'Environnement (CALME) - Adhésion de la Ville de Besançon et désignation de son représentant, l'Adjointe déléguée à l'Environnement

Adopté à l'unanimité.

17. ZAC Louise Michel :

0) Dossier de création - Modification de la délibération du 27 juillet 1988

Adopté à l'unanimité.

a-b-c) Mise à l'enquête publique du PAZ - Règlement - Lancement de la DUP et procédure de consultation des promoteurs constructeurs

Adopté à l'unanimité.

18. Ravalement de façades - Subventions

Adopté à la majorité (3 voix contre).

19. Musée du Temps - Réalisation du contrat d'études passé avec M. SILL - Contrat avec M. MORTAMET

Adopté à l'unanimité.

20. Palais Granvelle - Réfection de la couverture (3^{ème} tranche) - Demande de subvention auprès du Département

Adopté à l'unanimité.

21. Citadelle

a) Bâtiment des Cadets - Réfection de la couverture (3^{ème} tranche) - Demande de subventions

Adopté à l'unanimité.

b) Réfection du chemin de ronde - Demande de subventions

Adopté à l'unanimité.

22. Abbaye Saint-Paul - Travaux de consolidation et de couverture - Études préalables

Adopté à l'unanimité.

23. Marchés publics de travaux - Remises de pénalités

Adopté à l'unanimité.

24. Aire de stationnement des gens du voyage à la Malcombe - Travaux d'aménagement - Affectation de subventions et participations

Adopté à l'unanimité.

25. Amélioration de la voirie nationale - Contrats État/Région/Ville (Xème Plan) - Convention

1. RN 73 - Pénétrante Ouest entre Châteaufarine et la Belle Étoile :

État	33,5 %	9 548 KF
Région	25,4 %	7 239 KF
Département	25,4 %	7 239 KF
Ville	15,7 %	4 474 KF

	TOTAL	28 500 KF

Adopté à l'unanimité.

2. RN 57 - Voie de desserte et de contournement Sud-Ouest de Besançon - Voie des Mercureaux - 1^{ère} tranche

État	32,5 %	26 000 KF
Région	25,0 %	20 000 KF

Département	25,0 %	20 000 KF
Ville	17,5 %	14 000 KF

	TOTAL	80 000 KF

Adopté à la majorité (11 voix contre, 1 abstention).

26. Carrefour de Châteaufarine - Nouveau projet d'aménagement

Adopté à l'unanimité.

27. Projet de déclassement d'une partie de la RNN 73 (rue de Dole) et classement dans le domaine public communal

Adopté à l'unanimité.

28. Marché 1990 de fournitures pour l'entretien et la signalisation des chaussées - Appels d'offres

Adopté à l'unanimité.

29. Commune d'Avanne-Aveney - Traitement des effluents et exploitation d'installations de refoulement par la Ville de Besançon - Convention

Adopté à l'unanimité.

30. Aménagement de la rivière - Entretien des berges et perrés - Concours du Service de la Navigation

Adopté à l'unanimité.

31. Station d'épuration de Port Douvot - Extension et restructuration (3^{ème} tranche) - Dossier de consultation des entreprises

Adopté à l'unanimité.

32. Forêt communale de Chailluz - Développement de l'accueil touristique et pédagogique - Adoption du projet - Demande de subvention du Département

Question retirée de l'ordre du jour.

33. ZAC de Planoise - Entretien des espaces verts - Marché tri-annuel

Adopté à l'unanimité.

34. Signalétique le long de la promenade Vauban - Demande de subvention de l'État

Question retirée de l'ordre du jour.

35. ZI des Tilleroyes - Création d'une unité déchetterie - Compostage des déchets verts - Demande de subventions du Département

Adopté à l'unanimité.

36. Déchetterie de l'Épitaphe - Évacuation des déchets (année 1990) - Appel d'offres

Adopté à l'unanimité.

37. Approvisionnement en carburants du Parc Automobile (année 1990) - Appel d'offres

Adopté à l'unanimité.

38. Approvisionnement en pneumatiques neufs et rechapés (année 1990) - Appel d'offres

Adopté à l'unanimité.

39. Éclairage public- Gestion centralisée et rénovation

Adopté à l'unanimité.

40. Restauration des immeubles 77-79-81 rue Battant- Lancement de l'opération

Adopté à l'unanimité, M. PONÇOT, Président de la SAIEMB ne prenant pas part au vote.

41. Hôtel Jouffroy - Restauration - Montage de l'opération

Adopté à l'unanimité, M. PONÇOT, Président de la SAIEMB ne prenant pas part au vote.

42. Domaine communal - Aliénations :

a) d'une partie de l'immeuble 85 rue Battant à M. BEGIN Dominique et M. GUIGON Pascal

Adopté à l'unanimité.

b) de l'immeuble 12 rue Lavoisier à la Société MECACONTROL

Adopté à l'unanimité.

c) de terrain rue Larmet à M. PERRIN Michel et Mme ZANCHI Marc

Adopté à l'unanimité.

43. Acquisitions immobilières :

a) Chemin des Trois Châtelers à M. Jacques MARQUISET et M. MORARD Marcel

Adopté à l'unanimité.

b) Chemin du Fort de Chaudanne à M. Jean GRUHIER

Adopté à l'unanimité.

c) Chemin des Saulniers à M. ROUGETET Pierre

Adopté à l'unanimité.

d) Zone sportive de la Malcombe à M. VICHET Louis

Adopté à l'unanimité.

e) Chemin du Sanatorium aux Consorts VOISIN

Adopté à l'unanimité.

44. Échange de terrains chemin du Barlot avec la SAFC

Adopté à l'unanimité.

45. Installations classées pour la protection de l'environnement - Demande d'autorisation de l'UAC d'exploiter une unité de préconcentration de sérum - Avis du Conseil Municipal

Adopté l'unanimité.

46. Atelier Audiovisuel - Sinistre du 08/09/1989 - Crédit complémentaire

Adopté à l'unanimité.

47. Service de Soins à Domicile pour Personnes Agées - Budget supplémentaire

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 20 heures 20.

Hôtel de Ville, le 9 novembre 1989
Le Député-Maire,
Robert SCHWINT.

Vu pour être affiché
conformément à la loi,
Le 9 novembre 1989
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint,